TRAVAIL SOCIAL et COHÉSION SOCIALE

FICHE 2

Le travail social ***«tend à promouvoir dans un cadre interministériel , l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets»,*** (loi de modernisation de l'action sociale et médico-social 2002-2).

Depuis les années 80 les politiques publiques détournent l'objet de l'action sociale. Les moyens conceptuels, humains et matériels sont utilisés pour répondre aux injonctions économiques.

Ces politiques confortent le postulat que seul l'individu est acteur de son propre changement et/ou en passe de l'être, l'accompagnement du travailleur social devant s'inscrire dans ce sens.

Au contraire nous considérons que l'action sociale se distingue de l'intervention sociale en ce sens qu'elle n'est pas une prestation de service particulière mais un service global rendu aux personnes qui en ont besoin dans leur démarche d'accession au statut de citoyen.

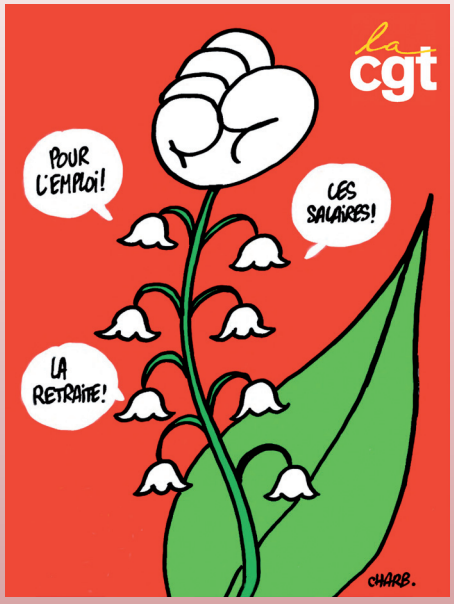

L'action sociale utilise des interventions et des dispositifs comme outils destinés à faciliter cette évaluation et ce développement.

L'exclusion du marché du travail entraîne alors d'autres types d'exclusions : logement, culture, santé, loisirs….

Le travail social doit alors s'articuler davantage avec les pauvretés et les exclusions liées au marché de l'emploi et à l'évolution du travail et à cette nouvelle donne sociétale.

.../...

En terme de **démographie, l'allongement de la vie** a nécessité la mise en place d'accompagnements, de moyens financiers, de dispositifs et/ou de structures concernant les personnes âgées dépendantes, créant de nouveaux métiers, notamment dans l'aide à domicile.

L'Action Sociale apparaît ainsi tout à la fois comme l'un des pivots de notre système de protection sociale construit depuis la Libération et comme l'un des fondements constitutionnels de notre pays.

Les déclinaisons législatives successives (lois de décentralisation, loi 2002-2 *«rénovant l'action sociale et médico-sociale»*, réformes successives des politiques publiques (loi santé, réforme collectivités territoriales,... pour les plus récentes) reflètent l'évolution de la société avec des réponses apparaissant «en miroir» de l'alternance de politiques de droite et de gauche.

De ce point de vue, il nous faut l'apprécier comme une *obligation nationale traitant d'enjeux de société déterminants qui renvoient à des droits constitutionnels en termes de cohésion sociale, de justice sociale, et de protection des plus vulnérables.*